



## Procès-verbal du Conseil Municipal du 23 septembre 2021 à 18 h 30

**L'An DEUX MILLE VINGT ET UN**

**Le 23 septembre à 18 h 30**

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, à huis clos, sous la présidence de **Jean-Paul ROSELEUX, Maire.**

*Etaient présents :*

**Mesdames Martine OLIVIER, Sylvie MAUTALEMENT, Carole DERUY**

**Messieurs Lahcen MIRI et Jean-Luc LEDUC, Adjoint.**

**Mesdames :** DUVAL Marie-Pierre, GABRIEL Madeleine, GAUDEFROY Sandrine, HERBLOT Corinne, LAFONT Rosalie, NIVAL Anita, REYES Katia.

**Messieurs :** BAUDOIN Gilles, CONVERSAT Jean-Claude, FORTIER Didier.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Pouvoirs :** Safia ALLAL donne pouvoir à Lahcen MIRI,  
Marc BRODIN donne pouvoir à Sylvie MAUTALEMENT,  
Martine BRESON donne pouvoir à Jean-Luc LEDUC.  
Audrey DARET donne pouvoir à Rosalie LAFONT,  
Valentin GUILLEUX donne pouvoir à Jean-Paul ROSELEUX,  
Jean-Charles LEFEVRE donne pouvoir à Martine OLIVIER.

**Anita NIVAL et Jean-Claude CONVERSAT sont désignés assesseurs,  
Jean-Luc LEDUC est élu secrétaire de séance.**

---

### **En début de séance, le Maire a donné les informations suivantes :**

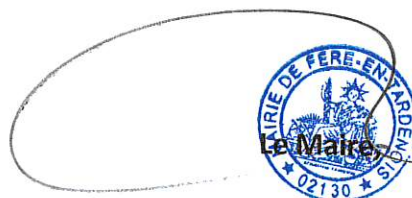
- La première pierre de l'équipement sportif intercommunal a été posée samedi 11 septembre, en présence de Sarah-Léonie CYSIQUE, judokate, et Cédric NANKIN, rugbyman en fauteuil.
- Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, est venue rencontrer les élus du territoire jeudi 16 septembre.
- Le Pôle Santé de la Goutte d'Or est labellisé Maison de Santé Pluridisciplinaire.
- Suite aux intempéries du 13 juillet, il est nécessaire de procéder à la réfection de la voirie rue Husson à Villemoyenne et des trottoirs.
- Le service des Domaines a estimé à 185 000€ l'immeuble que la mairie souhaite acquérir place Aristide Briand.
- Un rendez-vous concernant l'écoulement des eaux pluviales a eu lieu avec les différents partenaires, afin d'étudier les solutions visant à lutter contre d'éventuelles inondations.
- En partenariat avec le Lions Club, la commune a acquis deux nouvelles boîtes à livres pour remplacer des équipements dégradés.
- Le bâtiment communal situé 2 rue du Château nécessite une intervention pour éviter des fuites au niveau de la cheminée.
- Le grenier de la mairie va être isolé.
- Une aire de camping-car sera créée près du cimetière.
- Le Point Info Tourisme, dans les locaux de la mairie annexe, va être aménagé et mis en peinture.

- Félicitations et remerciements à l'ensemble des organisateurs des manifestations de l'été et de la rentrée qui ont toutes rencontré un vif succès :
  - o Marché nocturne
  - o Festival Musique en Omois
  - o Chanteurs d'Oiseaux
  - o Fête communale
  - o Concentration de véhicules anciens par ATPR
  - o Journées du Patrimoine
- La mairie est de nouveau ouverte chaque samedi matin de 9 heures à midi, avec une permanence d'adjoint de 10 heures à 12 heures.
- Le recensement se fera en 2023 (reporté à cause du covid).

**Puis sous la présidence de Jean-Paul ROSELEUX, maire, le conseil municipal a :**

- Adopté à l'unanimité la révision de l'aménagement de la forêt communale par l'Office National des Forêts,
- Approuvé à l'unanimité le rapport du commissaire-enquêteur chargé de l'enquête publique relative à l'extension du cimetière communal,
- Modifié à l'unanimité le budget communal, section fonctionnement,
- Modifié à l'unanimité le budget communal, section investissement,
- Approuvé à l'unanimité la modification du tableau des effectifs communaux,
- Décidé à l'unanimité de déplacer une armoire électrique situé contre un immeuble communal, récemment vendu,
- Retiré à l'unanimité la délibération prise le 24 juin 2021 concernant la dénomination de la Résidence Clairbois,
- Approuvé à l'unanimité le projet de construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie par un bailleur,
- Approuvé à l'unanimité la proposition de la commission voirie supprimant le stationnement en zone bleue,
- Accepté à l'unanimité de céder, au prix estimé par le service des Domaines, une parcelle communale à une entreprise souhaitant s'implanter,
- Approuvé à l'unanimité la convention de reversement de la part communale de la taxe d'aménagement à la communauté d'agglomération,
- Approuvé à l'unanimité la convention de partage de la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties sur le périmètre des zones d'activité économique de la commune,
- Approuvé à l'unanimité le compte-rendu annuel de concession d'aménagement pour la création d'un nouveau quartier,
- Approuvé, avec 21 votes pour, l'octroi d'une prime de naissance pour les enfants inscrits sur le registre d'état civil de la commune, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,
- Approuvé, à l'unanimité (deux abstentions), l'octroi de médailles de la ville aux reines du Muguet 2020, à Sarah-Léonie CYSIQUE, judokate, et Cédric NANKIN, rugbyman en fauteuil,
- Décidé à l'unanimité de solliciter le fonds de concours de la CARCT pour la mise en place de sanitaires à l'espace de jeux Ludi Fère,
- Attribué à l'unanimité la maîtrise d'œuvre des travaux de la rue Paul Claudel au cabinet de géomètre Rodolphe Chollet et associés.

La séance est levée à 19 h 15.



**Jean-Paul ROSELEUX**